« Ecoute et attachement : les figures de l'amateur au tournant de l'Internet»

Assemblée générale de l'ACIM 20 mars 2007 – Lille

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'ACIM qui s'est tenue le 20 mars 2007 à Lille

Membres du CA présents :

Nicolas Bondeau, Pascal Cordereix (AFAS), Xavier Galaup, Elizabeth Giuliani (AFAS), Paul Hems, Laurence Languin (AIBM), Francine Lureau, Arsène Ott, Christian Massault (VDL), Gilles Pierret, Pierre Rebuffet, Nicole Reinbold (Bibliothécaires musicaux de l'Est), Pascale Sanz, Catherine Soubras, Pascal Wagner.

Excusés :

René Vander Poorte, Michel Sineux, Jean-Noël Bigotti (représenté par Floriane Lotton), Catherine Maisonneuve

A) Rapport moral de l'année 2006

Fidèle à ses missions, l'ACIM poursuit :

- la coopération entre les professionnels de la documentation et de l'information musicales ;

- l'affichage de la diversité et de la complexité des problématiques qui traversent la documentation musicale ;

- le suivi des pratiques professionnelles, aussi bien dans ses avancées que dans ses interrogations ;

- la représentation au niveau national de la profession de la documentation musicale dans ce qu'elle a de spécifique ;

- la mutualisation des ressources et des outils professionnels.

Missions que nous avons pu remplir, sans avoir pour l'année 2006 d'autres entrées financières que celles provenant des adhésions.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2006 : cf. rubrique adhésion dans le document comptable.

Une demande de subvention a été transmise en début d'année 2007 à la Direction du Livre et de la Lecture. Nous espérons que notre dossier retiendra l'attention de la DLL car, sans une aide institutionnelle, nous ne pourrons prétendre à l'avenir remplir nos objectifs comme nous avons pu le faire jusqu'à présent.

Entre un soutien des collectivités territoriales qui se fait parfois hésitant, et l'incertitude liée à la participation de l'Etat à notre action, nous pourrions nous voir tenus à en limiter la portée : révision à la baisse de nos objectifs et des moyens mis en œuvre, limitation à des actions prioritaires.

En attendant, nous pouvons nous réjouir de l'écho fait à nos différentes actions. Cela à la fois à travers l'extension de la liste de diffusion à un nombre d'abonnés de plus en plus important, mais aussi parce que les débats initiés ou relayés par l'ACIM et diffusés grâce à de nouveaux outils (podcast, portail...), ont eu une écoute et une reconnaissance élargie auprès des professionnels de l'information musicale.

En même temps, cela a aussi fait apparaître la fragilité de notre action, puisqu'elle repose pour l'essentiel sur la disponibilité des membres du bureau, dont je tiens à saluer une fois de plus l'investissement personnel et la persévérance jusqu'à ce jour. Même s'il m'appartient aussi d'être lucide et de connaître leurs (nos) limites. Ne sous-estimons pas la charge de travail que représente l'organisation des Rencontres nationales, le développement de nos outils (portail, bulletin, liste de diffusion...).

Il nous faudra à l'avenir, afin de pérenniser notre action, étoffer notre bureau, mais surtout aller à la recherche de contributions et de compétences nouvelles, tout particulièrement à travers les possibilités offertes à tout adhérent de l'ACIM de devenir rédacteur d'une rubrique du portail, ou de prendre en charge un des aspects du fonctionnement de l'ACIM : contribution à l'organisation des Rencontres, à l'élaboration du bulletin... etc.

Si l'ACIM a un sens, ce n'est qu'à travers une coopération effective. Autrement, comme le suggérait un jour Xavier Galaup, nous pourrions tout aussi bien développer des blogs.

B) Bilan d'activité

1° Portail : www.acim.asso.fr

Annonce de la mise en réseau du portail de l'ACIM le 27 janvier 2006.
Développement de son portail Internet ouvert à tous les partenaires de la documentation musicale.

151 articles publiés | 225 sites référencés | 136 commentaires.

Une moyenne de 500 consultations quotidiennes.

Développements :

Mise en place par Nicolas Blondeau de Podacim :

http://podacim.podemus.com/2007/02/

Possibilité de diffusion par podcast des conférences enregistrées lors de nos derniers débats publics et de flux RSS.

2° Les "Rencontres nationales des discothécaires et des bibliothécaires musicaux". Bourges en 2001, Villeurbanne en 2002, Strasbourg en 2003, Saint-Jean-de-Védas en 2004, Grenoble en 2005 et ...

Rencontres nationales des bibliothécaires musicaux "Apprivoiser le futur…", 7 et 8 avril 2006, Médiathèque Jacques Demy, Nantes,
dont l'objet était d'interpeller les acteurs de la filière musicale sur leur analyse du contexte actuel de la diffusion de l'information musicale. Notamment en analysant le rôle des bibliothèques en matière de médiation musicale.
Mise en avant de la place particulière de Nantes en matière de diffusion et de création dans le domaine des musiques actuelles, mais aussi du rôle des associations qui se sont consacrées au collectage du patrimoine sonore. Réflexion qui nous a conduit tout droit vers la question de la mise ne valeur du patrimoine musical.

Pour mémoire, rappel du nom des intervenants sollicités lors de ces 2 journées :

Label « Saravah », Pierre et Benjamin Barouh (créateur et représentant du label), Nantes
Association « Les allumés du jazz », Valérie Crinière (déléguée générale), Le Mans
Label « La nuit transfigurée », Thierry Mathias (créateur du label), Tarbes
Musicophages, Nicolas Bordes (coordinateur de la Médiathèque Associative), Toulouse, 6 rue de la Bourse 31 000 Toulouse
IRMA, Jean-Noël Bigotti (Responsable du Centre de Ressources et de Documentation), Paris
Trempôle : pôle régional des musiques actuelles, Denis Tallédec (coordinateur), Nantes
Pôle régional des musiques actuelles de Haute Normandie, Franck Rolland (directeur), Rouen
Rennes musique : le point de vue du disquaire, Christophe Brault, Rennes
Emmanuel Parent : association "Mélanie Seteun" et revue d'un collectif d'universitaires "Copyright volume", Nantes

Conférence musicale, Christophe Brault, auteur du « Guide des albums de 1964 à 2004, une discographie sélective d'albums pop, rock, électro, rap, etc. »
Visite du « Lieu unique », Yves Jourdan, administrateur adjoint
Soirée concert dans le cadre du festival "IDEAL"
AREXCPO : gestion du patrimoine, Jean-Pierre Bertrand, Le Perrier
DASTUM 44 : recueillir, rassembler, Hugo Arribart, Nantes. DASTUM Bretagne, Jean-Luc Ramel, Rennes
Projet de numérisation des collections de 78 tours, Gilles Pierret, directeur de la Médiathèque musicale de Paris, membre du CA de l'ACIM.

Au total plus de 135 participants. Nous avons été obligés de refuser des demandes de participation car la capacité maximale de la salle était atteinte.

3° La publication d'un bulletin annuel : deuxième bulletin paru en décembre 2006.

Diffusion à l'ensemble des adhérents, partenaires, collaborateurs, participants aux Rencontres nationales.

Tirage 2006 : 1 000 exemplaires.

Diffusion prochaine au format PDF sur le portail ACIM.

4° L'animation et la modération d'une liste professionnelle de diffusion :

Modérateur Xavier Galaup (membre du CA de l'ACIM), dont on peut rappeler l'engagement sans faille auprès des bibliothèques musicales. Passage de témoin en février 2007 à Nicolas Blondeau.

L'abonnement à la liste se fait via le portail de l'ACIM.

Quelques chiffres : plus de 1000 abonnés, messages modérés en 2006.

5° Participation aux différents débats nationaux (congrès, journées d'étude...) :

- Coorganisation de la Journée d'étude nationale "Image et son en bibliothèques : bilan et perspectives à l'heure du virtuel" adossée aux Rencontres nationales à Nantes le 6 avril 2006, *en lien avec Isabelle Bailliet, chef de projet réseaux documentaires à la COBB.*

Rappel du nom des intervenants et des thématiques :

Introduction / Dominique Lahary, directeur de la Bibliothèque départementale du Val d'Oise
Les publics de l'image et du son aujourd'hui et demain : pratiques et usages

Évolution de l'offre éditoriale, modèles économiques et perspectives de développement pour la musique et les films en ligne
- Le marché de la musique en ligne, André Nicolas, responsable de l'Observatoire de la musique à la Cité de la musique
- Le marché des films en ligne, Frédéric Turcant, chef de projet VoD Web, France Télécom

Quel cadre juridique aujourd'hui et demain pour la musique et les films en ligne ?

Table ronde : comment les bibliothèques de lecture publique peuvent-elles adapter et enrichir leur offre dans le contexte actuel et quelles sont les perspectives ? Quels nouveaux rôles les discothécaires et vidéothécaires sont-ils amenés à jouer auprès des publics ?
Animation : Gilles Pierret, Médiathèque musicale de Paris
- Emmanuel Aziza, directeur de la médiathèque d'Issy-les-Moulineaux et Président d'Images en bibliothèques
- Nicolas Blondeau, médiathèque municipale de Dole
- Louis Burle, médiathèque de l'agglomération troyenne
Offre éditoriale existante pour les bibliothèques de lecture publique : quelques exemples de réalisations
- Proposer des films numérisés en consultation, l'exemple de la BPI, Sophie Danis, responsable du pôle développement documentaire et Laurent Hugou, chef de projet informatique
- Diffusion et consultation de concerts enregistrés à la Cité de la musique, Marie-Hélène Serra, directrice de la médiathèque de la Cité des sciences
- L'Ouest en mémoire, offre en ligne de séquences vidéos interactives de Bretagne et des Pays-de-la-Loire, Christine Angoujard, déléguée régionale INA Atlantique
- Cinémathèque de Bretagne : offre en ligne pour les médiathèques, Gaël Naizet, chef de projet
- Synthèse de la journée, Dominique Lahary

- **Participation au Congrès de l'ABF du 9 au 12 juin 2006,** à travers l'organisation d'une nouvelle table ronde sur l'avenir de la musique dans les bibliothèques (cf. programme en pièces jointes), ainsi qu'à travers l'animation d'un stand (réflexion en cours : stand commun à l'interassociation ?).

- **L'intégration de l'ACIM au sein de l'Interassociation archives – bibliothèques – documentation :** http://droitauteur.levillage.org/, aujourd'hui : http://www.iabd.fr/

C) Rapport financier (par Pascal Wagner)

Comme les années précédentes, ce rapport financier commence par un bref rappel de ce qui s'est passé les années précédentes.

A peu près au moment où l'ACIM a cessé d'éditer "Ecouter Voir" et d'employer un permanent, nous avons obtenu une subvention importante du ministère de la culture pour continuer nos activités.

L'année 2004 a été une année de transition et de faible activité, en dehors des Rencontres nationales de St-Jean-de-Védas qui ont coûté assez peu d'argent à l'ACIM.

En 2005, l'activité de l'ACIM a repris, et les dépenses avec : l'édition du bulletin, les participations au congrès de l'ABF, l'organisation des rencontres.

Pour ce qui est de l'année 2006, les mêmes activités ont été reconduites :

- l'édition du bulletin, comme l'an passé, a coûté un peu moins de 4000 € ;

- l'organisation des rencontres de Nantes il y a un an, a coûté 2346 € ;

- le fonctionnement ordinaire a coûté 1913 €, soit une diminution relativement importante par rapport à l'année dernière ;

- la refonte du site Internet a coûté cette année 539 €.

Néanmoins, il faut préciser que le coût de certaines actions engagées en 2006 seront prises en compte sur le budget 2007 : ainsi, tous les frais liés au dernier bulletin (millésime 2006) seront payés en 2007. Mais on sait déjà que, comme pour le premier bulletin, le montant de ces frais s'élèvera à environ 3 400 €.
De même, la participation au congrès de l'ABF, d'un montant de 500 €, a été payée en 2007.

Les recettes proviennent essentiellement des cotisations et sont loin de couvrir les dépenses. Pour l'année 2006, 36 collectivités et 8 individus ont payé leur cotisation.

Au bout du compte, nous terminons l'année avec un déficit de 1080,89 Euros, ce qui est bien inférieur à ce que nous nous attendions initialement, puisque nous bénéficions encore de réserves pour un montant de 12 343 €, ce qui nous laisse un an de plus de répit pour obtenir des subventions et pour augmenter le nombre de nos cotisants.
Donc, à défaut de gagner plus d'argent, nous avons au moins gagné du temps.

Pour l'année 2007, il vous est proposé de prévoir l'édition de deux numéros du bulletin, de reprendre des travaux d'amélioration du site internet, et d'organiser des rencontres nationales d'un haut niveau de qualité.
Pour assurer l'équilibre de ce budget, nous espérons que le Ministère de la Culture répondra favorablement à notre demande de subvention.

Enfin, je souhaitais vous indiquer que je ne peux plus assurer les fonctions de trésorier de l'ACIM, car j'ai dû, finalement, céder aux amicales pressions de nos collègues qui m'ont demandé de prendre en charge la trésorerie de l'ABF au niveau national.

D) Perspectives 2007-2008 ?

1° Rencontres nationales à Toulouse ou à Blagnac 2008

En collaboration directe avec Pierre Rebuffet (CA ACIM) :
Médiathèque ODYSSUD
4 av. du Parc
31700 Blagnac
05 61 71 75 28
et en coopération avec le Centre Régional des Lettres Midi-Pyrénées
7 rue Alaric II
BP 41506
31000 TOULOUSE Cedex 6
Tél : 05.34.44.50.20
Télécopie : 05.34.44.50.29
E-mail : crlpyren@wanadoo.fr

Contact particulier avec la personne chargée de la coopération entre bibliothèques : Christine DESPLEBAINS -
05.34.44.50.24 - c.desplebains@wanadoo.fr

Afin de concrétiser le projet il est nécessaire :

- de s'assurer de la disponibilité d'une salle d'une capacité d'accueil d'environ 200 à 250 personnes. Délai de réponse avril / mai 2007. Notre demande étant que cette salle soit mise à disposition gracieusement par la collectivité qui accueille les Rencontres nationales. Si cela ne devait pas être le cas un arbitrage financier devrait avoir lieu par le bureau de l'ACIM ;

- de confirmer les partenariats avec entre autres la délégation régionale de l'ABF. Délai de réponse avril / mai 2007.

2° Renouvellement partiel du bureau en 2007 :

Pascal Wagner a été appelé à de nouvelles fonctions : trésorier national de l'ABF.

Election d'un nouveau trésorier :
Un seul candidat élu à l'unanimité, moins une abstention : Patrick Goczkowski / BDP 95 (il sera intégré prochainement à notre liste de diffusion restreinte pour le bureau).

Coordonnées : Patrick Goczkowski
patrick.goczkowski@valdoise.fr
Secteur Musique
Territoire Rives de Seine
Bibliothèque départementale du Val d'Oise
28 av. du Général Schmitz - 95300 Pontoise
Tél. direct 01 30 30 86 35, standard 01 30 30 33 34
Fax 01 30 30 54 00 - http://bibliotheques.valdoise.fr

Election d'un trésorier adjoint :
Un seul candidat élu à l'unanimité, moins une abstention : Frédéric Lemaire / Médiathèque Issy-Les-Moulineaux (il sera intégré prochainement à notre liste de diffusion restreinte pour le bureau).

Coordonnées : Frédéric Lemaire
Ville d'Issy-Les-Moulineaux
frederic.lemaire@ville-issy.fr

Election de 2 secrétaires adjoints :

2 candidates élues à l'unanimité : Catherine Soubras, Pascale Sanz / Ville de Paris (elles seront intégrées prochainement à notre liste de diffusion restreinte pour le bureau).

Coordonnées : Catherine Soubras
Service technique des bibliothèques
de la ville de Paris
Responsable du secteur Musique et audiovisuel
46 bis rue Saint-Maur
75011 Paris
01 49 29 36 43
catherine.soubras@mairie-paris.fr

Coordonnées : Pascale Sanz
Service technique des bibliothèques
de la ville de Paris
Secteur Musique et audiovisuel
46 bis rue Saint-Maur
75011 Paris
pascale.sanz@ mairie-paris.fr

Nous faisons la proposition suivante à Pascal Wagner : devenir membre coopérateur de l'ACIM au nom de l'ABF.

En 2008 un nouveau vote définira la composition du bureau pour les 3 années à venir.

3° Quelle pérennité pour notre action ?

Deux scénarios possibles :

a) Avec le soutien de la DLL :

Poursuite des objectifs de départ avec les moyens qui sont les nôtres (bulletin, portail, organisation des Rencontres nationales, coopération, liste de diffusion...).

Formation : ce volet est à étudier de prêt, avec en priorité une formation des membres du CA au logiciel SPIP exploité pour la gestion de notre portail. Une plus forte implication des membres du CA en tant que rédacteurs réguliers serait ainsi mise en oeuvre. Qui s'engage aujourd'hui à participer activement à ce projet ? Chantiers à redynamiser ou pérenniser à cette occasion : pcdm, poldoc, animation, avec d'autres forces que les membres du ca.

Maintenance : volet indispensable à la bonne gestion du portail, à sa capacité d'évolution (notre version actuelle est déjà dépassée et parfois bien plus complexe que la dernière version développée). Ce n'est pas tant une question de coût de logiciel (qui est gratuit) que de migration des données et de réactualisation au fur et à mesure des nouvelles versions à venir.

Publication d'un bulletin annuel : Ce bulletin annuel nous permet à la fois d'avoir un outil de liaison et de communication avec nos membres et nos partenaires, tout en suscitant une réflexion de fond sur un certain nombre de thèmes d'actualité. Une façon pour nous de traiter des fondamentaux professionnels. D'avoir une activité éditoriale. Même si la charge de travail est lourde, et l'investissement personnel conséquent.

Organisation des Rencontres nationales (Toulouse en 2008, Paris en 2009 ?, Bourges en 2010 ?). Ces Rencontres nous ont permis au fil des années de mobiliser une véritable communauté professionnelle dans le domaine de la musique. A chaque fois, elles installent une réflexion et des échanges directs sur des thèmes d'actualité ou des enjeux qui font la singularité de notre profession. Par ailleurs, leur caractère itinérant dans le paysage français permet d'apporter un éclairage unique à des initiatives locales.

Implication comme personne ressource, participation, co-organisation dans les journées d'étude et de coopération professionnelle, avec parfois la nécessité de prendre en charge une partie des frais d'organisation.

b) Sans le soutien de la DLL :

Renoncer en partie à nos objectifs, limiter la durée, la portée et l'action des projets maintenus à l'horizon 2008.

Formation : ce volet est à étudier de prêt, avec en priorité une formation des membres du CA au logiciel SPIP exploité pour la gestion de notre portail. Une plus forte implication des membres du CA en tant que rédacteurs réguliers serait ainsi mise en oeuvre. Qui s'engage aujourd'hui à participer activement à ce projet ?

Maintenance : volet indispensable à la bonne gestion du portail, à sa capacité d'évolution (notre version actuelle est déjà dépassée et parfois bien plus complexe que la dernière version développée). Ce n'est pas tant une question de coût de logiciel (qui est gratuit) que de migration des données et de réactualisation au fur et à mesure des nouvelles versions à venir.

Publication d'un bulletin annuel : *dans la mesure où il faut concentrer nos moyens financiers et humains, cette action ne pourra pas être pérennisée.*

Organisation des Rencontres nationales *(Toulouse en 2008, Paris en 2009 ?, Bourges en 2010 ?). Serons-nous en mesure de proposer des conventions avec un partage des frais occasionnés par l'organisation des Rencontres nationales ? (cf. année 2007 convention avec l'ABF).*

Implication comme personne ressource, participation, co-organisation *dans les journées d'étude et de coopération professionnelle : impossible d'imaginer de contribuer à d'autres projets à travers une participation effective.*

4° Recherche de sponsors

En vue des prochaines Rencontres nationales, prendre contact avec d'éventuels sponsors. Fournisseurs (Asler, GAM, CVS, CD-Mail ?). Autres ?

5° Hébergement

Envisager que le portail puisse héberger les synthèses ou les archives de certains de nos membres coopérateurs, qui ne disposeraient pas de ce type de ressources technologiques.

6° Blogosphère ? Collaboration virtuelle et discosphère

Deux axes de travail collaboratif et de mise ne commun via des outils internet :

1/ Créer une rubrique ACIM sur le wiki Bibliopedia à la manière des pages de l'ADBN. Cette page pourrait servir de lieu d'espace pour mutualiser les idées et les premières informations sur les Rencontres nationales 2008. L'avantage est de disposer d'un espace ouvert pour que les adhérents et autres proposent facilement des idées de thèmes ou d'intervenants. D'autres pages de ce type pourraient être ouvertes sur la vie de l'association. Cela nécessite une petite animation et des appels répétés sur la liste.
D'autres pages pourraient être créées pour des biblio/discographies collaboratives,…

2/ Proposer sur le site de l'ACIM, en complément de l'existant, une plateforme de blogs avec différents contributeurs, soit un blog alimenté par plusieurs personnes dont les correspondants locaux, soit plusieurs blogs pour les groupes locaux et les associations locales qui pourraient ensuite être agrégés sur le site de l'ACIM.
Ce ou ces blogs pourraient être signalés sur la page Biblioblog de Bibliopedia.

7° Accompagnement des projets d'action menés en région par des professionnels de l'information musicale en accord avec les objectifs et les missions de l'ACIM

Exemples de structures concernées par ce type d'action :

La BMMP (groupement des bibliothécaires musicaux de Midi-Pyrénées) représentée au sein de l'ACIM par Pierre Rebuffet. Des projets analogues existent ou sont en voie de constitution (cf. Paul Heems / Médiathèque du Nord et son forum de coopération inter-thécaires du Nord-Pas de Calais-Amiénois http://thecaires-nord.zikforum.com , Stéphan Cotrelle / Réseau des Médiathèques du Beauvaisis...).

Conformément à nos statuts et à notre mission de coopération professionnelle, voici les points débattus, qu'il nous faudra entériner lors d'un prochain CA ou d'une prochaine Assemblée Générale.

Si un accord de principe a pu être donné lors de l'AG du 20 mars 2007, la validation définitive de ce projet ne pourra se faire qu'après la transmission d'un certain nombre d'éléments d'information (coordonnées du représentant régional, coordonnées des participants...).

Objectifs :

- Susciter et accompagner les échanges professionnels et coopératifs dans le domaine de la musique au niveau régional ou local ;
- Développer la pratique coopérative des professionnels de l'information musicale ;
- Adosser les collectifs de professionnels de l'information de la musique à la structure associative de l'ACIM ;
- Leur permettre de mener des réunions de coordination et d'information professionnelle au nom de l'ACIM et en accord avec ses missions de coopération professionnelle ;
- Mettre à disposition les moyens techniques (hébergement, logiciels, mise en place de listes de diffusion restreinte...) et la formation nécessaire à la poursuite de leur projet ;
- Assurer un relais permanent entre les projets menés au niveau local et leur présentation au niveau national via le portail ACIM (flux RSS ? Infos sur la liste de diffusion ? Blogosphère ?...).

Fonctionnement ? :

Quel sera le statut du représentant local ou régional et de ses collaborateurs ? Etre un groupe d'au moins 3 ou 4 adhérents ACIM ? Nommer un délégué ou représentant au sein du CA de l'ACIM ?

8° IABD – Interassociation Archives Bibliothèques Documentation

A la question de Christian Massault sur le rôle que pourrait jouer l'IABD en tant que médiateur d'information entre les différentes associations membres a suscité un débat.

Rappelons que suite à la mobilisation sans précédent de l'ensemble de la profession dans le cadre du débat sur la loi DADVSI, l'IABD reflète aujourd'hui une majorité des engagements professionnels qui s'étaient construits au fil du temps dans le domaine associatif.
La question est alors de savoir si par-delà sa mission première elle est aussi à même de faciliter une meilleure connaissance des enjeux et des débats qui animent la vie de chaque association. Nous avons été plusieurs (Christian Massault, moi-même...) à lui reconnaître ce rôle, à partir de sa position de l'entre deux, de « l'inter... », qui lui permet de contribuer mieux que toute autre à notre reconnaissance réciproque et à la valorisation de nos actions. D'un autre côté, Laurence Languin signalait qu'il y avait là une confusion sur les missions de l'IABD, et que c'était là une façon de la faire dévier de sa mission première.

Désignation de 2 correspondants de l'ACIM auprès de l'IABD : Gilles Pierret (titulaire) et Catherine Soubras (suppléante).

Le 20 mars 2007 à Lille

Arsène Ott

Président de l'ACIM